RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES (FSOF)

Appel à projet 2023 « Féminismes, autonomisation des femmes et participation a la vie économique »

Renforcement des OSC féministes œuvrant à l'autonomisation et la pleine participation des femmes à la vie économique

Réunion de concertation - Jeudi 23 mars 2023

#MondeEnCommun

03/04/2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION / MODÉRATION

LE FSOF

01. POURQUOI FINANCER LES OSC FÉMINISTES ?
02. RAPPEL DES DÉFINITIONS CLÉS
03. LE FSOF
04. PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJET
05. LES INVARIANTS DU FSOF

APPEL À PROJET FSOF 2023 « AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES »

01. OBJECTIF DE L'APPEL À PROJET
02. EFFETS DE LEVIERS RECHERCHÉS
03. COMPOSANTES
04. POINTS CLÉS
05. CRITÈRES DE SÉLECTION
06. QU'EN PENSEZ-VOUS ?
07. CALENDRIER

LE FSOF – FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES

01. POURQUOI FINANCER LES OSC FÉMINISTES DES PAYS PARTENAIRES?

- Malgré des progrès constatés, les droits des femmes et des filles sont toujours bafoués. Les défendre et s'assurer de leur effectivité est essentiel.
- Les mouvements féministes sont des acteurs incontournables pour faire évoluer les normes sociales, les lois et les politiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Les associations féministes sont historiquement très peu financées.
- Importance de mieux connaitre ces partenaires et favoriser la mise en réseau.

02. **RAPPEL DES DÉFINITIONS CLÉS** (SELON LE CADRE STRATÉGIQUE DU FSOF)

- **Les OSC féministes locales (« niveau 2 ou 1 »)**

= Organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d'agir en faveur de l'égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles.

→ Elles peuvent être membres du consortium ou récipiendaires des fonds.

- **(Membres du) consortium (« niveau 1 »)**

= Un ou plusieurs organismes à but non lucratif, organisations de la société civile (OSC) françaises et/ou internationales et/ou nationales issues de tous les pays du monde, y compris des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France, structurées en consortium qui répondent ensemble à l'appel à projets, portent le projet (mise en œuvre des trois composantes) et travaillent en partenariat avec des structures notamment locales.

- **Cheffe de file du consortium (« niveau 1 »)**

= L'AFD signera une convention seulement avec l'OSC cheffe de file, dûment autorisé (pouvoir juridique) à représenter les autres membres du consortium (au nom et pour le compte). L'organisation cheffe de file du consortium pourra être toute OSC française et/ou internationale et/ou nationale issue de tous les pays du monde, présentant les capacités requises et répondant aux critères de sélection détaillés dans l'appel à projets. Elle sera la principale interlocutrice de l'AFD.

03. LE FSOF - FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES

- **Vision**: Contribuer d'ici 2023 à réduire les inégalités de genre en renforçant les OSC des pays partenaires de la politique de développement de la France

- **Gouvernance inclusive:** MEAE et AFD, en lien étroit avec les OSC féministes
  - Co-construction du cadrage stratégique
  - COPIL semestriel MEAE/AFD et consultations des OSC à travers un mécanisme de concertation

- **120 millions d'euros sur 3 ans (2020 - 2021 - 2022) ; renouvellement** annoncé par la SE Zacharopoulou avec la même ambition

- **3 canaux de financement à l'AFD et au MEAE**
  1. Projets et appels à projets AFD-DOE
  2. Projets du dispositif Initiatives-OSC de l'AFD
  3. Projets FSPI/PISSCA du MEAE

- **Un site dédié:** Fonds de soutien aux organisations féministes | AFD - Agence Française de Développement

En 2020: Appel à projets DSSR → Féministes En Action (FEA)

En 2021: Appel à projets VBG → Feminist Opportunities Now (FON) ; Appel à projets Genre et climat → projet Féministes pour des Alternatives Climat et Environnement (FACE)

En 2022: Appel à projets FPS → 3 projets Sahel, Afrique centrale, Moyen-Orient

Appel à projets Education –> projet éducation des filles

04. LES INVARIANTS DU FSOF

- Dispositif de financement intermédié visant le renforcement des OSC féministes locales

Niveau 1: Consortium composé d'OSC

Niveau 2: OSC féministes locales récipiendaires de fonds

Niveau 3: Bénéficiaires finaux des activités menées par les OSC féministes

- Minimum 50% du total (i.e. 5M€ pour cet appel à projets) aux organisations féministes de la société civile communautaires, initiatives locales, les plus éloignées des financements

- Ciblage géographique sur l'enveloppe générale du FSOF: 65% Afrique et 35% Amérique Latine/Asie/Proche Orient

05. PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE DE L'APPEL À PROJET

Malgré un progrès constant, les femmes ont de manière général moins accès au marché du travail que les hommes. Quand c'est le cas, elles sont davantage exposées à la faible qualité des emplois, accentuant une dépendance économique et sociale, restreignant leur accès à la protection sociale et les rendant particulièrement vulnérables à la pauvreté et à la précarité.

Enjeux thématiques de cet appel à projet:

1. **accroître l'accès à la sphère économique et aux ressources productives (et leur contrôle sur celles-ci)** des femmes et personnes LGBTQIA+,
2. **améliorer le travail décent, l'emploi, les droits et l'égalité dans les économies formelle et informelle,**
3. **promouvoir des politiques et des pratiques transformatrices de genre, en particulier en matière d'économie des soins**

APPEL À PROJET FSOF 2023

«FÉMINISMES, AUTONOMISATION DES FEMMES ET PARTICIPATION A LA VIE ÉCONOMIQUE »

01. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJET

1. **soutenir le renforcement des capacités des mouvements féministes** des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France,

2. **appuyer les associations féministes locales** pour améliorer les droits, l'autonomisation et la participation économique des femmes, notamment les plus vulnérables, selon une approche par les droits et tenant compte des facteurs d'inégalités multidimensionnelles,

3. **élargir le champ d'action et d'expertise** des associations féministes locales sur ces questions.

► VISE À FAIRE LA DÉMONSTRATION ET À SOUTENIR DES APPROCHES PÉRENNES POUR DÉVELOPPER DES ACTIONS ENCOURAGEANT L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS ET PAR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET DES PERSONNES LGBTQIA+.

02. EFFETS DE LEVIER RECHERCHÉS

- La levée de barrières à l'accès des femmes et des personnes LGBTQIA+ aux prérequis de base, au-delà de la sphère strictement économique, ainsi qu'aux ressources productives (et leur contrôle sur celles-ci), pour pouvoir s'autonomiser économiquement et faire valoir leurs droits.
- L'amélioration du travail décent, de l'emploi, des droits et de l'égalité des femmes et des personnes LGBQTIA+ actives dans les économies formelle et informelle
- La promotion des politiques et des pratiques transformatrices de genre, en particulier en matière d'économie des soins; le plaidoyer en faveur de lois, normes et politiques favorisant les droits et l'autonomisation des femmes ;
- Le renforcement de la capacité d'action et des bases individuelles et collectives ("compétences de vie", soft skills et empowerment des femmes) soutenant leur émancipation économique;
- Le renforcement et la pérennisation des alliances entre OSC féministes œuvrant en faveur de la thématique;
- L'implication et le changement de perception des acteurs·rices en faveur de l'autonomisation économique des femmes et des personnes LGBQTIA+ ;
- L'amplification de la voix, et de la représentation des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans leurs sociétés et auprès des instances de pouvoir, en ce qui concerne les enjeux liés à leur éducation et à leur autonomisation ;
- La production et la valorisation de savoirs locaux pour guider l'action féministe.

03. COMPOSANTES

- **Composante 1: Mise à disposition de financements flexibles au niveau des OSC féministes locales** (A minima 50% du budget total des 10M€ = 5M€)
  - Activités d'appui à l'égalité de genre dans et par l'autonomisation économique des femmes et des personnes LGBTQIA+
  - Activités d'appui fonctionnement / développement des OSC féministes formelles ou informelles locales sur le terrain

- **Composante 2: renforcement des capacités techniques des OSC féministes locales**
  - Développement d'une offre de formations techniques et en gestion financière
  - Appui au développement de plan stratégique et modèle économique viable
  - Appui à la définition de messages de plaidoyer, établissement de synergies avec d'autres actions en cours, capitalisation de bonnes pratiques, développement de contenus et de supports de communication

- **Composante 3: capitalisation, partage de pratiques et mise en réseau**
  - Communication, visibilité
  - Animation d'une communauté de pratiques (capitalisation des expertises des OSC, mécanismes de transfert de connaissances et d'expérience entre elles)

04. POINTS CLÉS (1/2)

- Montant: **10 M€**, et durée du projet : de **3 à 4 ans** (démarrage rapide attendu)

- Appel à propositions ouvert aux organismes à but non lucratif: **sélection d'un consortium**

- Au bénéfice d'**OSC féministes locales récipiendaires des fonds** constituées ou non de façon formelle, qui agissent en faveur de l'égalité de genre et la transformation durable des rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles.

- **3 géographies** couvertes:
  - 65% maximum des financements vers les OSC féministes locales du **continent africain** (Afrique du Nord, Afrique Centrale et Golfe de Guinée)
    > Pays pré-identifiés: Maroc, République Démocratique du Congo, Bénin, Togo, Guinée

  - 35% minimum cumulé vers les OSC féministes locales situées dans des pays **d'Asie du sud**, et **d'Amérique Latine et Caraïbes**.
    > Pays pré-identifiés: Pakistan, Sri-Lanka, Bangladesh, Bolivie, Equateur, République Dominicaine

05. POINTS CLÉS (2/2)

- Le budget annuel du projet proposé ne devra pas représenter plus de 70% des ressources annuelles sur les 3 derniers exercices certifiés de l'OSC cheffe de fil

- La proposition financière devra inclure:
  - la réalisation d'audits externes
  - les diligences sur les OSC qui seront financées
  - évaluation ex-post devra être réalisée et financée dans le cadre du projet

- Les frais administratifs ne pourront excéder 12% du montant du projet

06. CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Diagnostic initial (10/100)**

Ecosystème régional des mouvements et organisations féministes œuvrant pour l'égalité de genre par l'autonomisation et la participation des femmes et des personnes LGBTQIA+ à la vie économique, connaissance de l'environnement d'action des organisations, capacités à appréhender les sujets de masculinités positives pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, etc.

- **Positionnement de l'OSC cheffe de file et des membres du consortium (15/100)**

Expertise de l'OSC cheffe de file et de ses partenaires sur les enjeux d'autonomisation économique des femmes et personnes LGBTQIA+, partenariats déjà établis, ancrage local et capacités de déploiement, compétences sur le renforcement des capacités, la mise en réseau, l'apprentissage, etc
→ Le comité de sélection accordera une attention particulière à la place des OSC féministes locales au sein des consortiums

- **Présentation du projet (45/100)**

Pertinence de la couverture thématique et géographique du projet au regard des besoins et des enjeux dans les zones concernées, logique d'intervention et méthodologique, dispositif de suivi-évaluation sensible au genre et aux conflits, stratégie de pérennisation.

- **Moyens mis en œuvre (30/100)**

Justification de la durée choisie, budget, moyens techniques et financiers mobilisés, équipe projet, part du financement alloués aux coûts directs, etc.

07. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

- ❑ Quelle faisabilité de la logique géographique identifiée?
- ❑ Les thématiques évoquées vous semblent-elles adaptées aux contextes ?
- ❑ Quelle est la plus-value de cet appel à projet au regard des besoins et des autres financements disponibles (axes d'intervention, zones, durée…) ?
- ❑ Autres questions ?

08. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Etapes	Dates prévisionnelles	
Réunion de concertation avec les OSC	Jeudi 23 mars 2023	
Publication de l'appel à proposition	Vendredi 7 avril 2023	+ 2 semaines
Date limite de réception des propositions	Vendredi 23 juin 2023	+ 2,5 mois
Evaluation des propositions et sélection du consortium	Jusqu'au jeudi 13 juillet 2023	+ 1 mois
Octroi du financement par l'AFD et signature de la convention	S2 2023	+ ~3/4 mois
Démarrage des études et analyses complémentaire : cartographie et diagnostics des OSC, communication, collecte de données de référence etc…	S2 2023	Dès la signature de la convention
Identification et financements des premiers sous-projets	Début S2 2024	+ 6 mois

MERCI À TOU.TE.S

https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof

Contacts:
khayatl.ext@afd.fr
cubillosceliSp@afd.fr
meritablatm@afd.fr
cathelineaue@afd.fr
cabinp@afd.fr

#MondeEnCommun